

L'INVENTAIRE DES INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Ce test appartient à la catégorie des questionnaires d'intérêts qui se base sur la typologie de Holland (RIASEC) à travers le classement de séries de métiers. Il est utilisé dans les domaines de l'aide à l'orientation, de la gestion du personnel et du conseil psychologique. Son but est d'apporter une information la plus objective possible concernant les intérêts, les attitudes et les motivations professionnelles des sujets examinés.

Origine et méthodes

L'inventaire de Rothwell-Miller (fin des années 50) est une version révisée du questionnaire australien (1947). Il a été ensuite adapté en France dans les années 60 par le professeur Bonnardel. Il a depuis, été largement utilisé dans notre pays, sous le sigle IRM (Bonnardel, 1971) comme outil d'aide au conseil en orientation. Une version plus récente a été élaborée par Bernaud et Priou (1993, 1994) donnant le IRMR. Cet outil s'appuie sur le fait que la plupart des individus ont des idées stéréotypées sur la nature des métiers, et élaborent à partir de ces idées leurs choix professionnels. Ainsi, lorsque les gens expriment une préférence ou une aversion pour une profession donnée, ils expriment en général leurs réactions à l'idée stéréotypée qu'ils en ont.

Administration et cotation

On demande aux sujets de classer des professions (de toutes les classer pour l'exploitation du questionnaire) selon l'attirance qu'elles peuvent susciter (faire abstraction des aspects rémunération et aptitude à exercer ces métiers). Neuf listes différentes sont proposées, elles sont composées de douze professions devant être ordonnées de un à douze. Il est ensuite demandé d'indiquer trois professions préférées appartenant ou non aux métiers listés dans le questionnaire. Le report des résultats (notes brutes et standards) s'effectue sur une feuille de profil IRMR -P. Ce document a été élaboré pour faciliter l'interprétation des résultats en les représentant sous forme d'un graphique mettant en évidence les aspects les plus marquants.

Passation : Individuelle ou collective.

Temps de passation : 15 mn (libre).

Age : à partir de 14 ans jusqu'à adulte. Tous niveaux culturels.